

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité*Travail*Progrès

Décret n° 2007 - 152 du 12 février 2007
portant libéralisation de l'importation et du prix du ciment

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 6-94 du 1^{er} juin 1994 portant réglementation des prix, des normes commerciales, constatation et répression des fraudes ;
Vu la loi n°19-2005 du 24 novembre 2005 réglementant l'exercice de la profession de commerçant en République du Congo ;
Vu la loi n°3-2007 du 24 janvier 2007 réglementant les importations, les exportations et les réexportations ;
Vu le décret 2003-184 du 11 août 2003 portant organisation du ministère du commerce, de la consommation et des approvisionnements ;
Vu le décret n° 2005-02 du 7 janvier 2005 tel que rectifié par le décret n°2005-83 du 02 février 2005 portant nomination des membres du Gouvernement.

En Conseil des ministres,

DECRETE :

Article premier : L'importation et la fixation des prix de vente du ciment sont libres.

Article 2 : Les producteurs et les importateurs de ciment sont tenus de notifier les prix ainsi déterminés à l'administration du commerce, pour les besoins de transparence du marché.

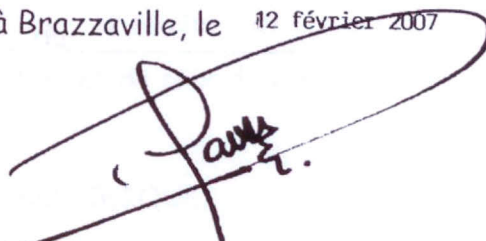
Article 3 : L'administration du commerce se réserve le droit de s'opposer à l'application des prix déterminés en violation des textes en vigueur.

Article 4 : Tout grossiste ou détaillant doit, par voie d'étiquetage, de marquage et d'affichage, informer le consommateur sur le prix pratiqué.

Article 5 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

2007-152

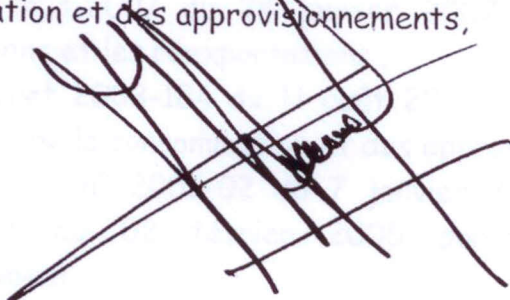
Fait à Brazzaville, le 12 février 2007

A large, stylized handwritten signature in dark ink, likely belonging to Denis Sassou N'Guesso, written over a horizontal line.

Denis SASSOU N'GUESSO.-

Par le Président de la République,

La ministre du commerce, de la
consommation et des approvisionnements,

A handwritten signature in dark ink, likely belonging to Adélaïde Moundele-Ngollo, written over a horizontal line.

Adélaïde MOUNDELE-NGOLLO.-

Le ministre de l'économie, des
finances et du budget,

A handwritten signature in dark ink, likely belonging to Pacifique Issoïbeke, written over a horizontal line.

Pacifique ISSOÏBEKA.-